

Midi Libre

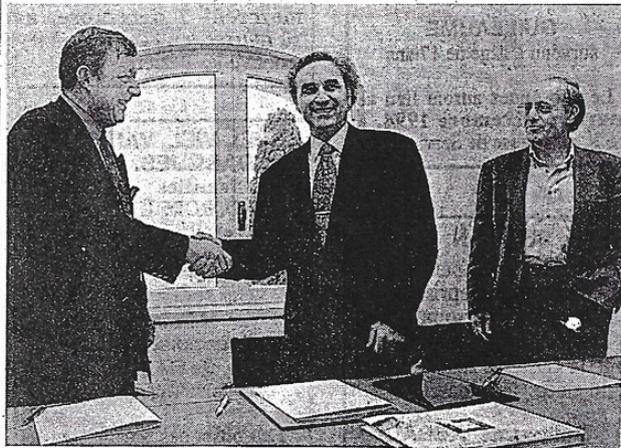
MONTPELLIER

Midi Libre ■ Mardi 6 décembre 1994 ■ P1

Convention

La Roumanie et l'ICEO main dans la main

L'Institut de coopération avec l'Europe Orientale partenaire pour la mise en œuvre de la législation agricole roumaine



Après la signature du protocole, la poignée de mains...

■ L'autre jour, le Mas d'Alco à Montpellier c'était un peu le ministère des affaires étrangères. Convention internationale oblige. En présence d'Antoine Martinez, conseiller général, délégué aux relations internationales au sein de l'assemblée départementale, le ministère roumain de l'agriculture et l'Institut de coopération avec l'Europe Orientale (ICEO) soutenu par le conseil général de l'Hérault, ont apposé leur signature au bas d'un protocole de coopération.

Abouissement de cinq années de partenariat et d'échanges scientifiques, cet accord a pour objet la mise en œuvre d'une législation agricole (baux ruraux, gestion du

foncier, etc) propre à la Roumanie et même au-delà puisqu'elle s'inscrit dans le cadre de la privatisation des pays de l'Est.

Choisi par le ministère roumain au titre de consultant permanent, l'ICEO était représenté au Mas d'Alco par son président Pierre Becque, notaire, et son secrétaire général, Pierre Chevalet, ingénieur de recherche à la faculté de pharmacie. Quant à la Roumanie, elle avait délégué pour cette signature Florin Scriciu, conseiller juridique près le ministère de l'agriculture, chargé du contentieux de la réforme foncière, et Domestrico Bolintin, notaire chef du notariat municipal de Bucarest.

HÉRAULT